



MAIRIE DE SERGENAUX
PROCES-VERBAL
SEANCE DU 7 MAI 2026

Nombre de conseillers :

- En exercice : 7
- Présents : 7
- Votants : 7

Présents : FUSIER Thierry, GOILLOT Cécile, JEANNIN Julie, LANIER Isabelle, MAINIER Jérôme, MOREL-SEYTHOUX Pascal, VIELLARD Lionel.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h00.

M Thierry FUSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2026
- Délibération : Election des délégués aux commissions de la CCBHS
- Délibération : Election des délégués de la commission de contrôle des listes électorales
- Délibération : Liste pour délégués CCID
- Délibération : Election des délégués CIID
- Délibération : Demandes de subventions reçues
- Délibération : Demande d'honorariat
- **Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026 :**

Les conseillers présents ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu de séance du 27 avril 2026.

- **Délibération : Election des délégués aux commissions de la CCBHS**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués des commissions thématiques au sein de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué au tourisme et attractivité territoriales et projet grand site :

- Madame LANIER Isabelle

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué à l'aménagement du territoire, urbanisme (PLUI et planification :

- Madame GOILLOT Cécile

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué à l'eau et assainissement :

- Monsieur MAINIER Jérôme

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué au développement économique, Innovation et Numérique :

- Monsieur FUSIER Thierry

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué au solidarités, Action sociale et services à la population :

- Monsieur MOREL-SEYTHOUX Pascal

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué à l'enfance et service éducatifs :

- Madame JEANIN Julie

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué à la vie associative, jeunesse et citoyenneté :

- Madame JEANIN Julie

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué au développement culturel, animation de territoire et patrimoine :

- Monsieur MOREL-SEYTHOUX Pascal

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué à l'environnement et la transition écologique et aux mobilités :

- Madame LANIER Isabelle

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué à la voirie, infrastructures et réseaux :

- Monsieur VIELLARD Lionel

Après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué au patrimoine communautaire, aux bâtiments et aux moyens généraux :

- Monsieur FUSIER Thierry

Après en avoir délibéré, est désignée en qualité de délégué aux finances, à la prospective et à la stratégie budgétaire :

- Madame GOILLOT Cécile

- **Délibération : Election des délégués de la commission de contrôle des listes électorales**

À la suite du renouvellement du conseil municipal, et après en avoir délibéré, est désigné en qualité de délégué communal de la commission de contrôle des listes électorales :

- M. FUSIER Thierry

Délibération : Election des délégués CIID

Mme le Maire rappelle que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La liste de contribuables en nombre double est proposée et approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Election des délégués CIID

La communauté de communes n'ayant pas pu donner les informations concernant la désignation des délégués, la délibération est reportée.

Délibération : Demandes de subventions reçues

Madame le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs demandes de subventions reçues. M. FUSIER Thierry étant adhérent de ces 2 associations décide de ne pas prendre part au vote. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer :

- Une subvention de 200 € à l'ISS Pleure, étant donné que cette association a vu son nombre de licenciés augmenter fortement et propose aux enfants une activité sportive tout en maintenant une adhésion volontairement accessible au plus grand nombre.
- Une subvention de 100 € à l'association l'Eclair des Deux-Fays.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ces opérations.

Délibérations : Cartes Jeunes

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'offrir la carte avantages jeunes aux jeunes de la commune nés entre 2000 et 2026.

Des formulaires seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants concernés. La carte sera payée par la commune à condition de remplir le bon de réservation et de le retourner en mairie au plus tard **le mardi 30 juin 2026.**

Délibération : Demande d'honorariat

Madame le Maire propose d'effectuer une demande de remise de la médaille de l'honorariat pour M. BACHELEY Jean qui a été Maire de la commune pendant 18 ans.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** cette demande de médaille ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à faire les démarches nécessaires et signer tous documents afférents.

Informations diverses :

- **Constructions dans les bois :**

Reprise du dossier et des démarches entamées durant le précédent mandat afin de régulariser la situation et de dégager la commune de toutes responsabilités en cas d'incident ou accident.

- **Accessibilité handicapés :**

La Mairie s'engage à faire une étude pour un projet d'accessibilité réglementaire.

- **Prêt de tables et de bancs :**

Des tables et des bancs ont été achetés par la commune lors du précédent mandat. Ce matériel peut être emprunté gratuitement par les habitants de la commune.

Une fiche de prêt de matériel communal est mise en place et le conseil souhaite en informer les habitants par le présent compte-rendu.

Le prêt sera consenti pour une durée limitée avec une réservation en mairie lors de la permanence, une semaine à l'avance au minimum et il sera réservé aux habitants du village.

- **Sécurisation rétrécissement de chaussée (haie) :**

Pour sécuriser ces passages le conseil décide de poser des réflecteurs « yeux de chats » et de mettre de la peinture blanche aux extrémités. L'entretien des arbustes est assuré par Thomas BOUCHARD.

- Porte de la mairie à remplacer :

Un devis sera demandé pour la porte côté cour qui est très détériorée et l'habillage du cadre de la porte extérieur. Une demande est faite concernant la sécurisation de la porte du secrétariat de mairie (voir si c'est aux normes / assurances).

- Etude pour l'installation de l'eau chaude à la mairie :

Un devis sera demandé à l'entreprise Bornier ou étude de projet.

- **Apéritif du village :**

La date retenue est celle du vendredi 3 juillet à 18h.

Autres informations sur les dossiers en cours :

- Réfection d'un regard route de la Chassagne ;
- Reprise du pluviale route des Sapins ;
- Installation d'un regard/grille entrée du village côté Sergenon ;
- Chiffrage de l'aménagement sécuritaire du carrefour rue de la Fontaine et du Faubourg.
- Demande de l'APE de Pleure-Gatey pour une course pédestre le 31 mai 2026 en utilisant une partie du sentier Jacquot, mais un changement de parcours sera demandé pour des raisons de sécurité, le sentier n'étant plus en bon état.

Mme le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur engagement et leur disponibilité.

La séance a pris fin à 21 h.

Le secrétaire de séance,

Thierry FUSIER



Le Maire,

Cécile GOILLOT

